

# *PLAN COMMUNAUTAIRE*

*POUR*

*L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI*

## **Construire un territoire avec et pour ses habitants**

Plaine Commune, au moment de la mise en place des maisons de l'emploi, a souhaité formaliser dans un document global, l'ensemble de la démarche qu'elle se propose d'engager sur le champ de l'activité de l'emploi avec une volonté forte de le lier au développement local.

L'élaboration de ce document a débuté au printemps 2005, en s'appuyant sur l'apport des auteurs du développement économique, de l'emploi et de l'insertion.

Un avant projet a été présenté en avril 2005 au conseil de développement, qui, suite à cette analyse, a souhaité se saisir de cette problématique et a formulé un avis, largement repris dans les propositions formulées dans le document de travail actuel.

Ce document est aujourd'hui soumis à l'échange, tant sur son contenu que sur les moyens de le mettre en œuvre, dans le cadre de la Maison de l'Emploi et au-delà. Une demi-journée d'échange est prévue avec les acteurs de l'emploi, de l'insertion de la formation le 21 février 2006. Le document sera également mis en ligne sur internet du 10 février au 10 mars pour permettre aux habitants et aux acteurs de formuler avis, propositions et questionnements.

Il doit être présenté au conseil communautaire de mars 2006, après avoir appréhendé l'ensemble des apports.

Le Vice Président

Délégué à l'Emploi et à l'Insertion

Michel BEAUMALE

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Éléments de diagnostic .....</b>	<b>4</b>
1.1	Un potentiel économique fort.....	4
1.2	La population du territoire face au marché du travail.....	6
1.3	Une réponse locale forte aux problématiques d'emploi et d'insertion .....	9
1.4	Le constat d'un décalage .....	10
<b>2</b>	<b>Une politique de développement économique.....</b>	<b>12</b>
2.1	Créer les conditions d'un potentiel économique diversifié.....	12
2.2	Accompagner le développement des activités .....	13
2.3	Développer l'économie solidaire et sociale .....	17
2.4	Lier le développement économique au développement local .....	18
<b>3</b>	<b>Une politique de formation : qualifier le territoire en mobilisant le potentiel de formation initiale, continue et universitaire .....</b>	<b>20</b>
3.1	Les enjeux de la formation sur le territoire .....	20
3.2	Donner toutes leurs chances aux jeunes du territoire .....	22
3.3	Aider au développement des méthodes de formation alternatives .....	23
3.4	Développer la formation continue et les expérimentations de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) .....	24
3.5	Mener une action d'envergure pour permettre à tous l'apprentissage de la langue française.....	25
<b>4</b>	<b>Une politique de proximité au service de l'emploi et de l'insertion.....</b>	<b>26</b>
4.1	La mise en place d'un réseau d'antennes « Maison de l'Emploi » sur le territoire.	26
4.2	L'aide à la création d'activité.....	27
4.3	Le soutien au développement de centres ressources sur le territoire .....	27
4.4	Les actions sur les problématiques sociales pour un retour à l'emploi .....	28
4.5	Se saisir avec détermination d'actions de tout ordre pour lutter contre les discriminations.....	29
<b>5</b>	<b>Une politique de l'emploi.....</b>	<b>30</b>
5.1	S'appuyer sur les grands projets de développement du territoire pour mettre en œuvre des clauses d'insertion dans la commande publique.....	30
5.2	Optimiser les opportunités d'emploi des habitants dans les entreprises locales.....	31
5.3	Concevoir et mettre en œuvre une politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territorialisée (GPEC) .....	33
5.4	Affirmer notre implication dans le développement de l'Insertion par l'Activité Economique.....	34
<b>ANNEXES</b>		<b>35</b>

# 1 Eléments de diagnostic

---

## 1.1 Un potentiel économique fort

### 1.1.1 Le développement de l'emploi : croissance et tertiarisation

#### 1.1.1.1 La tertiarisation croissante des emplois

La Communauté d'agglomération « Plaine Commune » se caractérise par un fort dynamisme sur le plan économique, ; qui se manifeste par l'évolution de ses emplois et du nombre d'établissements. Au 31 décembre 2004, 128 500 emplois sont recensés dans 13 650 établissements. 7 500 établissements, soit 89 000 emplois relèvent du secteur privé\*.

Ce dynamisme est porté par le secteur tertiaire notamment les services, les « TPE » (Très Petites Entreprises) dont le nombre ne cesse de croître et par les transactions immobilières enregistrées.

- Du 1<sup>er</sup> janvier 2000, date de la création de Plaine Commune, au 31 décembre 2004, 14 400 emplois ont été créés : 12 700 emplois, soit près de 90 % de ces emplois, relèvent d'une activité de services du secteur marchand .
- 90 %des établissements du territoire sont des TPE.
- En recul depuis quelques années, l'emploi du secteur industriel a perdu 17 % de ses effectifs de 1999 à 2004 , soit de 2300 postes. Toutefois, le secteur se renouvelle via les pôles de recherche publique/privée, l'audiovisuel et l'aéronautique.
- Pendant cette même période, Plaine Commune s'affirme comme un pôle majeur de développement en Ile-de-France, avec plus de 1 000 entreprises nouvellement installées sur 1 250 000 m<sup>2</sup>, ce qui représente un solde positif de 18 000 emplois.

Le renouvellement économique correspond à une tertiarisation de l'économie. Avec plus de 1 300 000 m<sup>2</sup> de bureaux, principalement localisés à la Plaine Saint-Denis, Plaine Commune est devenue le 3<sup>ème</sup> pôle tertiaire d'Ile-de-France après Paris et La Défense. Près d'un salarié sur deux travaille dans les services.

→ Toutefois, ce développement de l'emploi profite insuffisamment à notre population : au 30 juin 2005, plus de 24 000 demandeurs d'emploi sont inscrit à l'ANPE (voir point 2 du document), ce qui représente un taux de chômage de 16, 4 %<sup>†</sup>.

#### 1.1.1.2 Les secteurs et types de structures porteurs d'emploi

Les offres d'emploi déposées à l'ANPE concernent principalement le secteur tertiaire (90% des offres au premier semestre 2002), et ne nécessitent pas de qualification pour une majorité d'entre elles (59% sur la même période).

---

\* GARP (Groupement des Assedics de la Région Parisienne), 2004 – données provisoires

<sup>†</sup> Ce taux de chômage a été calculé en tenant compte de la population active recensée en mars 1999 (INSEE).

### **Des secteurs d'activité porteurs d'emploi sont identifiés :**

- Vente/distribution
- Secrétariat/agent d'accueil
- Transport/logistique
- Restauration/hôtellerie
- BTP

Ces secteurs sont pour la plupart en tension et connaissent des difficultés de recrutement.

→ Il est toutefois important de souligner que la qualité des offres ne répond pas toujours à l'attente des demandeurs, car ces dernières recouvrent souvent des contrats précaires ou à temps partiel.

De plus, il existe un décalage important entre le niveau de qualification affiché (souvent faible) et le niveau de compétences effectivement exigé par les entreprises (savoirs, savoir-faire et expérience). **Des secteurs potentiellement porteurs d'emploi émergent :**

- Environnement
- Audiovisuel, accentué par la labellisation « pôle de compétitivité à vocation internationale » du pôle Image, Multimédia et Vie Numérique en juillet 2005.
- Services à la personne

→ Les potentialités de ces secteurs pour la population du territoire restent cependant à identifier plus clairement.

#### **1.1.1.3 Les opportunités offertes par la création de zones franches urbaines**

Trois zones franches urbaines ont été créées sur le territoire au premier janvier 2004, pour accompagner des projets de revitalisation commerciale, de réhabilitation de zones d'activité et de création d'activité. Des objectifs en terme d'emploi et plus particulièrement d'emploi local ont été fixés sur 5 ans, et sont travaillés en partenariat avec les acteurs de l'insertion sur les secteurs concernés. Les trois ZFU définies sur le territoire sont :

- **ZFU d'Epinay-sur-Seine.**
- **ZFU de La Courneuve**
- **ZFU de Stains .**

Après une mise en place lente liée à l'absence quasi-totale de locaux disponibles dans chacun des trois sites, des opérations privées et publiques ont été étudiées, et s'engagent. L'objectif, ambitieux, annoncé sur les trois zones est la création de 2000 emplois d'ici à fin 2009.

#### **1.1.1.4 Le potentiel du secteur de l'économie sociale et solidaire**

Le territoire de Plaine Commune se caractérise par une forte concentration de structures à caractère social et solidaire, 94 sont recensées sous diverses formes. Très hétérogène, le domaine de l'économie sociale et solidaire regroupe des coopératives, des mutuelles et des associations qui couvrent des activités diverses (emploi, formation, insertion sociale, santé, logement, culture, sport, vie des quartiers, commerce équitable ...).

### **1.1.2 De grands projets d'aménagement potentiellement porteurs d'emploi**

#### **1.1.2.1 Les contrats territoriaux de renouvellement urbain (CTRU)**

Des chantiers de renouvellement urbain sont prévus dans la contractualisation entre Plaine Commune et l'Etat, pour une enveloppe financière totale de 1500 millions d'euros sur 7 ans.

La requalification urbaine concerne 24 quartiers, avec un effort important sur l'amélioration de l'habitat.

Ces projets de rénovation urbaine induiront une demande conséquente pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics.

#### 1.1.2.2 Des projets structurants

Plusieurs projets prévoient d'importantes créations d'activité :

- Le projet de la porte d'Aubervilliers, qui comprend la création de 42 000 m<sup>2</sup> d'espaces commerciaux
- Le projet de la Cité du cinéma de Luc Besson
- L'installation des Archives Nationales à Pierrefitte S/S et des Archives du Ministère des Affaires Etrangères à La Courneuve
- Les projets de transport en commun structurants (tangentielle nord, tramways, prolongement de ligne de métro...), qui permettront d'accroître la mobilité des habitants du territoire

#### 1.1.3 Un pôle d'enseignement supérieur et de recherche majeur en Ile-de-France

Plaine Commune concentre un grand nombre d'étudiants (environ 43 000), ce qui lui confère la place de deuxième pôle étudiant en terme de proximité urbaine après Paris, avec 11% des étudiants universitaires de l'Ile-de-France.

Elle accueille les universités de Paris 8 (27 600 étudiants) et Paris 13 (15000 étudiants sur le territoire), le Centre scientifique et Technologique, une école du CNAM, 18 lycées avec quatre classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles, une classe préparatoire littéraire et 24 formations de technicien supérieur (BTS).

Enfin, la présence de centres de recherche de grandes entreprises (Rhodia, Saint-Gobain, EDF, GDF, ...) ou publics (CNAM, laboratoires des universités...) fait du territoire un important pôle de recherche au nord de Paris.

Cependant, il faut noter un décalage préoccupant entre le nombre de formations supérieures présentes sur le territoire et le niveau de formation général de la population et des jeunes en particulier. Ces derniers ne bénéficient pas pleinement des formations supérieures présentes sur le territoire et notamment celles recensées comme spécifiques et rares (BTS audiovisuel, médico-social, Départements IUT...). Les meilleurs élèves s'inscrivent dans des formations sur Paris et les autres ont un niveau insuffisant. Ainsi, 78 % des jeunes inscrits en BTS du territoire proviennent de la Seine Saint-Denis, mais le taux varie énormément selon les lycées (par exemple, pour le lycée SUGER, le BTS audiovisuel ne rassemble que 23 % des jeunes de Seine Saint-Denis et 0 % de Plaine Commune). De même, pour les universités, si 31% des jeunes séquanodionisiens étudient sur Paris 13 et Paris 8, seulement 10% des jeunes de Plaine Commune étudient à Paris 8 et Paris 13 (comprenant également Bobigny, Montreuil, Tremblay...).

## 1.2 La population du territoire face au marché du travail

La situation de l'emploi sur Plaine Commune est en décalage avec sa dynamique économique. Une part importante des actifs se trouve durablement ou de façon récurrente exclue du marché du travail.

## **1.2.1 Caractéristiques et évolution**

### **1.2.1.1 Caractéristiques particulières à la population de Plaine Commune**

La sur-représentation de certaines catégories dans la population active (actifs peu ou pas qualifiés, jeunes sans qualification,...) constitue un facteur de décalage entre le développement économique et la situation de l'emploi.

#### **Une sur-représentation des jeunes**

La tranche des 0-19 ans représente près de 30% de la population du territoire communautaire, alors qu'elle n'est que d'un peu plus de 25% pour l'Île-de-France.

On observe la même tendance pour la tranche des 0-24 ans (36% sur l'agglomération contre 31% en Île-de-France).

#### **Un faible niveau de formation**

Plus de la moitié (54,3%) des habitants ont un niveau de formation CAP/BEP ou inférieur. Parmi eux, plus d'une personne sur trois n'a aucun diplôme (*cf* 2.3).

#### **Une part élevée de population étrangère dans la population active**

La part de la population étrangère est deux fois plus importante sur le territoire de Plaine Commune qu'en région Île-de-France. Par ailleurs, cette proportion est supérieure de 6,6 points à celle observée pour le département de la Seine-Saint-Denis.

### **1.2.1.2 Principales données sur la situation de l'emploi**

#### **Un taux de chômage qui reste élevé...**

Au 30 juin 2005, Plaine Commune comptait 24 009 demandeurs d'emploi soit 26,5% de la demande d'emploi du département. Le taux de chômage sur le territoire est de 16,4%<sup>‡</sup>, chiffre qui recouvre d'importantes disparités, de nombreux quartiers en politique de la ville connaissent en effet un taux de chômage proche de 30%.

#### **...mais qui progresse moins vite que la moyenne régionale**

Les tendances observées sur les cinq dernières années montrent certes un accroissement du taux de chômage, mais moins important que dans le reste du département et de la région. Cela montre que, dans une conjoncture dégradée, le marché de l'emploi de Plaine Commune résiste mieux.

## **1.2.2 Les situations d'éloignement du marché du travail**

Si le chômage touche une part non négligeable des actifs de Plaine Commune, certaines catégories de population se trouvent encore plus en difficulté sur le marché du travail.

### **1.2.2.1 La situation des jeunes demandeurs d'emplois**

Le taux de chômage des moins de 25 ans a régulièrement augmenté ces cinq dernières années (2832 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans en 2001, 3779 en décembre 2004). Cette augmentation a été plus rapide que l'accroissement du chômage toutes catégories confondues sur le territoire.

---

<sup>‡</sup> Taux calculé par rapport à la population active de 1999 (dernier recensement en date)

### 1.2.2.2 Le chômage de longue durée

Sur le territoire de Plaine commune, 1 demandeur d'emploi (catégorie 1) sur 3 est inscrit depuis plus d'un an à l'ANPE. Cette part est sensiblement comparable à celle observée au niveau régional et inférieure à la proportion observée pour le département.

Toutefois, la proportion de chômeurs de longue durée, comparée au nombre de demandeurs d'emploi sur le territoire, diminue régulièrement.

### 1.2.2.3 Une proportion toujours croissante de femmes demandeuses d'emploi

Le chômage des femmes diminue moins rapidement que la moyenne globale. Les femmes représentent 46,1% des demandeurs d'emplois en juin 2005 : ce taux est en augmentation par rapport à 2003 (45,4% alors).

La forte présence, dans la population, de familles monoparentales féminines constitue sans doute un élément supplémentaire de tension sur le marché du travail.

### 1.2.2.4 Un poids important de bénéficiaires du RMI

En juin 2005, Plaine Commune comptabilisait 14 270 bénéficiaires du RMI.

Les allocataires du RMI sur Plaine Commune représentent 29,8% de l'ensemble des bénéficiaires RMI de la Seine-Saint-Denis, pour une population totale qui représente 22% de la population du département.

## 1.2.3 Un déficit de formation

**Population selon le niveau de formation (en%)**

Territoire	Sans diplôme ou niveau CAP/BEP	CAP/BEP (obtenu)	Bac	Bac +2 et plus
Plaine Commune	54,3%	22,2%	11%	12,4%
Seine-saint-Denis	49,1%	23,5%	12,4%	15%
Ile de France	37,7%	20,5%	13,9%	27,9%

Le territoire est caractérisé par un faible niveau de qualification de sa population : plus d'une personne sur deux possède un niveau CAP/BEP ou inférieur (proportion supérieure de 15 points à celle de l'Ile-de-France et de 5 points à celle du département).

L'échec scolaire y est également plus prononcé qu'en Ile-de-France.

Malgré l'offre de formation importante sur le territoire, il existe :

- un problème de maîtrise de la langue française
- un véritable déficit d'orientation vers les études scientifiques (notamment pour les filles)
- des capacités d'accueil dans certaines formations insuffisamment utilisées (nécessité de prendre en compte le déficit d'image notamment par rapport à Paris)
- un vrai déficit de capacité d'hébergement des étudiants, d'autant plus que la proportion d'étudiants boursiers est très importante
- les jeunes du territoire bénéficient trop peu de l'offre de formations (*cf 1.3*).
- le corps professoral est jeune et donc moins expérimenté, avec un turn-over important des enseignants et des personnels de direction.
- Plus de 60% des maternelles et des primaires sont classées en ZEP, ainsi que plus des deux tiers des collèges.



## **1.3 Une réponse locale forte aux problématiques d'emploi et d'insertion**

### **1.3.1 Un projet communautaire au service de l'emploi et de l'insertion...**

Le transfert de la compétence Emploi/Insertion à Plaine Commune a permis de doter le territoire d'outils mutualisés, tels que le projet communautaire RMI et le PLIE communautaire, et d'impulser à grande échelle des actions novatrices en faveur de l'emploi.

#### **1.3.1.1 Le transfert de la compétence Emploi/Insertion à Plaine Commune**

En débat dès la création de Plaine Commune, le transfert de la compétence Emploi/Insertion des villes vers la Communauté d'agglomération a été réalisé au 1<sup>er</sup> juin 2004, au terme d'une large concertation qui a associée les professionnels de l'emploi et de l'insertion, le secteur associatif et la population. L'objectif poursuivi est de construire « tous ensemble » un service public communautaire de proximité, à l'écoute des besoins de la population, interlocuteur privilégié des acteurs économiques, capable de mettre en synergie les interventions des différents partenaires et d'assurer une meilleure couverture de l'ensemble du territoire.

#### **1.3.1.2 Le projet communautaire RMI**

Ce projet communautaire, réalisé sur la base des 8 Projets de ville RMI existants, est formalisé par une convention entre le Conseil général de Seine Saint-Denis et Plaine Commune.

A travers la création du projet communautaire RMI, la Communauté d'agglomération souhaite réaffirmer l'ancrage local des actions, fondées sur une connaissance des spécificités et des demandes de la population. Les autres objectifs sont de dynamiser le volet insertion professionnelle et de favoriser, par la mutualisation des moyens, la mise en œuvre d'actions d'insertion innovantes.

#### **1.3.1.3 Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Communautaire (PLIE)**

Créé en 2005, le PLIE communautaire vise à améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes du territoire de Plaine Commune, en concentrant des moyens additionnels sur quatre axes stratégiques : la formation, l'insertion, la création d'activité, l'accompagnement vers et dans l'emploi. La gestion du PLIE communautaire a été confiée à l'Association « Plaine Commune, le PLIE ». Le PLIE communautaire a proposé pour l'année 2005, un programme de 70 actions devant permettre la réalisation de parcours individualisés vers l'emploi pour plus de 3 000 bénéficiaires issus des huit villes.

### **1.3.2 ...s'appuyant sur un tissu dense d'acteurs institutionnels, associatifs ou économiques**

#### **1.3.2.1 Les structures d'accueil du public**

Le service public de l'emploi se compose sur le territoire de cinq ALE et de quatre antennes Assedic.

Trois missions locales intercommunales et une mission locale communale, qui proposent des services d'orientation, d'accompagnement et de suivi aux jeunes, viennent compléter ce dispositif.

Le territoire de Plaine Commune dispose également de cinq structures d'accueil de proximité tous publics (la Maison de l'emploi et de l'Economie à Pierrefitte-sur-Seine, la MIRE à Villetaneuse, la Maison de l'Emploi et des Initiatives à Epinay-sur-Seine, le service insertion emploi de l'Ile Saint-Denis et Objectif Emploi à Saint-Denis)

### 1.3.2.2 Les acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique

#### Les structures d'insertion

- Elles sont fédérées pour l'essentiel autour du Réseau Associatif Local pour l'Innovation et la Solidarité pour l'Emploi (REALISE) fortement implanté sur le territoire. REALISE comprend 5 Entreprises d'insertion (toutes localisées sur Saint-Denis), 1 Régie de Quartier (Aubervilliers), 1 ETTI (Saint-Denis), et plusieurs chantiers d'insertion
- D'autres structures d'insertion interviennent sur le territoire (Alices, SFM-AD, Jade...)

#### Les structures qui interviennent en direction des handicapés

- Le réseau des Cap Emploi (accueil, accompagnement professionnel des personnes handicapées), dont l'opérateur sur le territoire est l'IRRHIS
- 4 CAT et 2 ateliers d'insertion
- Un service d'accueil des handicapés à Aubervilliers

- Mais les opérateurs du territoire sont confrontés à un flux de demandes difficiles à satisfaire.

### 1.3.2.3 Une association partenariale d'entreprises : Plaine Commune Promotion

Plaine Commune Promotion est une association loi 1901 créée en 1993 ; elle regroupe 223 entreprises et partenaires économiques du territoire.

L'association a pour objectif de réunir les moyens des différents acteurs économiques intervenant sur le territoire avec le souci commun de valoriser le territoire, de créer des synergies entre les acteurs économiques locaux et de développer les liens entre les entreprises et la Communauté d'agglomération.

Elle est un partenaire de premier plan pour Plaine Commune dans sa relation avec les entreprises. Plaine Commune Promotion collabore avec la Communauté d'agglomération dans le cadre des Rencontres pour l'emploi et la Charte Entreprise/Territoire.

## 1.4 Le constat d'un décalage

Paradoxalement, Plaine Commune est un territoire en développement, à fort potentiel de création d'emploi, mais connaît des taux de chômage supérieurs aux moyennes nationales et départementales.

Ce décalage provient de plusieurs facteurs :

#### L'arrivée d'emplois sur le territoire ne correspond pas automatiquement à des offres pour la population :

- Les emplois créés sont pour beaucoup des transferts d'emploi, les entreprises s'installent avec leurs salariés sur le territoire
- Les offres d'emploi dans les secteurs en tension ne répondent souvent pas à l'attente des demandeurs (contrats précaires, temps partiels, horaires décalés...)
- Les entreprises, et en particulier les PME, ne parviennent pas actuellement à estimer les difficultés auxquelles elles risquent d'être confrontées (manque de personnel, perte

de savoirs et de compétences...) avec les départs en retraite qui vont s'accroître prochainement.

**Des problématiques d'insertion fortes rencontrées par les publics :**

- un faible niveau de qualification
- un manque de maîtrise de la langue française et des savoirs de base
- des problèmes de mobilité
- des difficultés de garde d'enfants
- des déficits de compétences sociales (autonomie, capacités relationnelles liées au travail...)
- des discriminations à l'embauche, de tout ordre (handicap, adresse, ethnique...)
- Une image négative de certains secteurs professionnels (BTP, restauration...)

Face à ces problématiques, Plaine Commune et ses partenaires ont développé une action importante et innovante dans le domaine de l'emploi et de l'insertion.

**Des actions ont été entreprises mais il existe cependant des points à approfondir :**

- On constate une importante offre d'insertion sur le territoire de Plaine Commune mais avec un maillage territorial peu uniforme
- Les partenaires de ce domaine ne travaillent pas encore dans une démarche territorialisée à l'échelle de Plaine Commune

## **2 Une politique de développement économique**

---

Plaine Commune a l'objectif d'orienter l'immobilier d'entreprises pour contribuer à l'implantation d'activités diversifiées. La Communauté d'agglomération veille à accompagner le développement des entreprises, en s'attachant à structurer les filières et en privilégiant les très petites entreprises. Elle facilite également la création d'entreprises et son financement. Elle s'attache par ailleurs à développer tous les champs de l'économie, et notamment l'économie sociale et solidaire.

### **2.1 Créer les conditions d'un potentiel économique diversifié**

#### **2.1.1 Maîtriser le développement du tertiaire**

Plaine Commune dispose actuellement d'un parc tertiaire de 1.500.000 m<sup>2</sup> (dont 190 000 m<sup>2</sup> livrés entre 2002 et 2004) ce qui en fait le troisième pôle tertiaire d'Ile-de-France.

La mise en œuvre du Projet Urbain de la Plaine Saint-Denis engagée en 1991 et la réalisation du Stade de France avec ses infrastructures de transports ont fait émerger un pôle tertiaire autour de l'axe fort Pleyel/Landy France Cornillon/Quartier du Stade de France (70.000 m<sup>2</sup> de bureaux en chantier sur 2005). Cette dynamique trouvera son prolongement sur le parc des EMGP.

La Communauté d'agglomération cherche à réguler le marché tertiaire par la mise en œuvre, à l'échelle du territoire, de la convention d'équilibre logements/bureaux pour la période 2005-2009 signée en juillet 2005 entre l'Etat et Plaine Commune.

Sur la période considérée, le ratio d'équilibre de cette convention fixera la densité maximale de construction autorisée à 603.000 m<sup>2</sup> SHON de bureaux et 150.000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités pour 675.000 m<sup>2</sup> de logements.

#### **2.1.2 Diversifier les activités**

##### **2.1.2.1 Une politique volontariste en matière de locaux d'activité notamment au nord du territoire**

La carence en locaux d'atelier est un point du blocage à l'accueil et au maintien des PME-PMI et des entreprises artisanales du territoire, porteuses de développement économique, de richesse fiscale et surtout d'emplois correspondant mieux aux qualifications des salariés et des demandeurs d'emplois locaux.

L'un des enjeux économiques majeurs est de créer une offre en locaux d'activité adaptée pour le développement d'un tissu économique diversifié. Cet objectif pourra être atteint grâce à la mise en place d'une gamme de produits complémentaires visant particulièrement l'accueil de PME-PMI et TPE.

Après 5 ans de prospection menée par Plaine Commune, le marché des locaux d'activité est relancé avec une offre à hauteur de 121.000 m<sup>2</sup> proposée par des parcs d'activités, des locaux TPE (dont des pépinières d'entreprises) et des terrains à bâtir (requalification de terrains d'activités).

A terme, 150.000 m<sup>2</sup> sont prévus sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération entre 2005 et 2010.

#### 2.1.2.2 Créer les conditions économiques et réglementaires pour permettre la production de locaux d'activités neufs

Les investisseurs et promoteurs sont peu enclins à réaliser des opérations de locaux d'activité considérées comme peu rentables.

Le développement amorcé du marché des locaux d'activité neufs implique d'étudier et de proposer les conditions économiques de réalisation de ces programmes. Cela passe par des actions réglementaires, comme l'inscription des zonages stricts en « Activités » dans les POS/PLU, ou encore la définition d'espaces urbains de tailles suffisantes pour accueillir des programmes d'activité. Les actions dans le domaine économique peuvent également faire baisser le coût des terrains industriels, par une aide au portage et à la « surcharge » foncière, ou la mise en place d'outils de maîtrise foncière (en dehors des opérations d'aménagement).

#### 2.1.3 Organiser le développement commercial et hôtelier sur le territoire communautaire

Dans le domaine du commerce et de l'hôtellerie, le territoire communautaire fait preuve d'un dynamisme qui ne se dément pas au fil des ans. Dans une logique de maillage du territoire, les élus locaux ont souhaité se doter d'outils leur permettant de maîtriser le développement de l'appareil commercial et hôtelier.

C'est dans cette logique que le schéma de cohérence commerciale et le schéma directeur du développement hôtelier ont été réalisés. Les orientations ainsi établies pour les six prochaines années devraient se traduire par la réalisation de près de 85.000 m<sup>2</sup> de nouvelles surfaces commerciales et de près de 65.000 m<sup>2</sup> de nouvelles surfaces consacrées à l'hôtellerie.

Dans chacun de ces secteurs d'activités, les développements d'emplois liés à ces projets seront conséquents.

#### 2.1.4 Lier le développement économique à un projet de territoire

Le SCOT de Plaine Commune oriente le projet d'agglomération vers un territoire plus diversifié. Les propositions prospectives 2005-2020 portent sur les programmations suivantes :

- 2.300.000 m<sup>2</sup> de logements (politique volontariste)
- 1.000.000 m<sup>2</sup> de bureaux (politique maîtrisée)
- 500.000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités (politique volontariste)
- 600.000 m<sup>2</sup> de services, de commerces, d'hôtels (politique d'accompagnement)

Ce projet s'inscrit dans une logique de développement durable et de programmation Haute Qualité Environnementale (HQE)

## 2.2 Accompagner le développement des activités

La Communauté d'agglomération, Plaine Commune a également la volonté d'accompagner le développement des sociétés installées sur le territoire et de structurer les filières.

### **2.2.1 Accompagner la création et le développement d'activités ainsi que le développement des TPE**

La création d'entreprises et le développement des TPE constituent un enjeu majeur pour un développement équilibré du territoire. Plaine Commune met en œuvre un ensemble d'outils et de dispositifs :

- La MIEL (Maison de l'Initiative Economique Locale) a pour vocation d'aider les créateurs à formaliser et à mettre en œuvre leur projet de création d'entreprise, d'accompagner les dirigeants de TPE, de leur apporter aides et conseils pour conforter leur activité et leur développement (elle organise le salon des TPE tous les deux ans).
- La Plate-Forme d'Initiative Locale, « Plaine Initiatives » doit permettre, en complément de l'accompagnement par la MIEL, d'améliorer les conditions de financement de la création d'entreprise par l'attribution de prêts d'honneur à taux zéro permettant de déclencher et de compléter les prêts bancaires nécessaires à la création.
- Les deux Pépinières d'Entreprises de Saint-Denis (Bel-Air) et de la Courneuve offrent des locaux et un accompagnement pour faciliter le démarrage de l'entreprise
- Le Service d'Amorçage des Projets a vocation, en amont de la création d'entreprise et en lien avec les Maisons de l'Emploi, à détecter les porteurs d'idées et à les aider à formaliser leur intention pour s'engager dans une démarche de création.

### **2.2.2 Conforter, ancrer et développer les filières d'activités du territoire**

En matière de développement économique, la Communauté d'agglomération Plaine Commune cherche, dans une logique de filières, à conforter les activités structurantes.

Cette politique s'est historiquement structurée autour des activités liées à l'audiovisuel et au cinéma. Fort des résultats obtenus, en matière de développement, de renforcement et d'ancrage des acteurs relevant de cette filière, les secteurs de la banque – assurance, de la mécanique industrielle et des activités relevant de la chaîne graphique font à présent l'objet d'investigations particulières.

#### **2.2.2.1 Audiovisuel – cinéma**

Depuis le début des années 90, le territoire de Plaine Commune connaît un fort développement des industries cinématographiques et audiovisuelles. Cette filière technique représente environ 150 entreprises et plus de 3 000 emplois permanents (pour autant d'intermittents équivalent temps-plein), soit environ 30 % de l'emploi national du secteur.

La Communauté d'agglomération a fait le choix en 2002 de s'appuyer sur les activités d'une association - le Pôle audiovisuel cinéma multimédia du Nord Parisien - pour s'assurer un ancrage territorial durable de cette filière.

Cette association met en œuvre des actions qui permettent d'appréhender les enjeux, les problématiques de la filière pour maîtriser les modalités de formation et de recrutement indispensables à la construction d'une politique publique permettant le recrutement local.

Après un premier travail en coopération avec l'antenne ANPE Culture-Spectacle de Saint-Denis, l'association expérimente une politique de convention de partenariat entre les écoles spécialisées locales (ex : Lycée Suger) et les entreprises.

En 2006, l'association prévoit de recruter un chargé de mission pour soutenir ce type de démarche et dupliquer cette première expérimentation auprès d'un panel d'entreprises locales.

#### 2.2.2.2 Banque – assurance

En 10 ans, localement, le nombre d'emplois recensés dans le secteur de la banque – assurance a augmenté de 30 %. Cet accroissement ne se manifeste pas de manière uniforme sur l'ensemble du territoire.

Le renforcement de ces activités, confirmé au cours des années 2003 et 2004 a conduit Plaine Commune a engagé une réflexion ayant pour objet :

- d'appréhender les dynamiques économiques et sociales auxquelles est confronté ce secteur ;
- d'ancrer, dans une démarche participative, ces activités

#### 2.2.2.3 Mécanique industrielle

La filière mécanique demeure le premier employeur industriel en Région Ile-de-France. Sur le territoire, les activités productives et de transformations disparaissent progressivement. Elles offrent cependant des opportunités d'emplois réelles.

Ces éléments ont justifié le lancement d'une réflexion ayant pour objet de mieux appréhender les caractéristiques des entreprises de ces filières, et de développer des actions en direction des acteurs locaux du secteur.

#### 2.2.2.4 Chaîne graphique

Les industries graphiques sont très présentes en Île-de-France, mais elles souffrent actuellement d'un recul de leur activité, du fait notamment d'une concurrence internationale accrue et d'un manque de vision stratégique qui les pénalise lourdement dans leurs capacités de développement.

L'avenir de ce secteur implique le développement de la démarche commerciale, des projets permettant la création de valeur, l'adaptation de l'offre aux attentes du marché, la maîtrise des nouvelles technologies.... Une formation – action, à destination des chefs d'entreprises, est engagée dans cette voie.

### **2.2.3 Rapprocher les entreprises et la recherche**

Le Pôle de compétitivité Image, Multimédia et Vie Numérique (IMVN), qui a été labellisé par le gouvernement comme pôle à vocation mondiale, accompagne l'émergence d'un nouveau secteur associant les contenus numériques multimédia, la création et le traitement des connaissances, les usages et les services de communication multimédia.

Le projet « IMVN » doit favoriser le financement des projets innovants des PMI du territoire et renforcer leur capacité en Recherche et Développement. La Communauté d'agglomération s'appuie pour cela sur les compétences du pôle audiovisuel du nord parisien, et soutient activement la mobilisation des laboratoires et équipes de recherche des universités Paris 8 et Paris 13, afin qu'elles trouvent leur juste place dans le processus. Cette démarche vise aussi à rapprocher les entreprises innovantes de la recherche publique et privée, très présente sur notre territoire, mais encore trop méconnue.

C'est dans cet esprit que Plaine Commune co-organise depuis plus d'un an des déjeuners de la technologie, avec pour objectifs de rapprocher les laboratoires de recherche de l'université Paris 13 et Paris 8, de l'école d'ingénieurs SUPMECA et les entreprises locales oeuvrant sur les thématiques des matériaux et de l'image. La Communauté d'agglomération co-finance également « Savante Banlieue », une des plus importantes manifestations franciliennes organisée chaque année à l'occasion de la fête de la science.

#### **2.2.4 Accueillir entreprises et salariés**

Plus de 1 000 entreprises se sont installées sur le territoire de la Communauté d'agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Nombre d'entre elles sont des activités auparavant installées à Paris ou à la Défense. Les services de la Communauté d'agglomération accompagnent les entreprises qui le souhaitent dans leur implantation. Ils proposent, sous des formes adaptées aux attentes exprimées, des rencontres avec le Comité d'Entreprise, les syndicats, l'encadrement ou en direction de l'ensemble des salariés, pour présenter le territoire, ses projets, et l'environnement du site d'implantation. Un guide d'accueil des salariés sur internet et un plan du territoire sont également mis à disposition des entreprises.

Des initiatives en direction de plus de 100 sociétés ont ainsi été engagées depuis la création de la Communauté d'agglomération.

#### **2.2.5 Développer le dialogue avec les partenaires économiques**

Plaine Commune a, depuis sa création, engagé un dialogue approfondi avec de nombreux acteurs économiques.

La Communauté d'agglomération a des rapports privilégiés avec l'association Plaine Commune Promotion, qui rassemble 230 entreprises. Elle développe des actions de synergie entre les entreprises, de développement local, et de valorisation du territoire. Elle favorise les liens entre les structures de formation et les entreprises, ainsi que le développement de partenariat entre les petites et les grandes entreprises.

Elle organise en décembre « les rencontres de Plaines Commune Promotion », le plus important rassemblement d'acteurs économiques de Seine-Saint-Denis, avec plus de 500 participants.

Plaine Commune a par ailleurs signé une convention d'objectifs avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Seine-Saint-Denis. Elle rencontre plusieurs fois par an les différents partenaires immobiliers (commercialisateurs, promoteurs, investisseurs), les acteurs des structures d'insertion par l'économie, et les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

#### **2.2.6 Favoriser un environnement de qualité pour les entreprises**

Le déclin de l'activité industrielle sur le territoire communautaire a conduit les villes puis la Communauté à engager des actions favorisant l'implantation de nouvelles entreprises plus orientées vers les activités de services. Ces actions portent sur la requalification du cadre urbain, le développement des Transports en Commun, la logistique et l'équipement en réseaux Haut Débit.

Ainsi, afin d'attirer de nouvelles entreprises plus exigeantes, aujourd'hui, en matière d'environnement, Plaine Commune a engagé des actions fortes de requalification de l'espace public (couverture de l'Autoroute A1, aménagement des berges du Canal Saint-Denis, création d'espaces verts, etc...), de développement de la mixité urbaine et d'équipements commerciaux, auxquels s'ajoute une exigence de mise en œuvre des projets d'infrastructures nouvelles de métro et de tramway

Concernant le transport de marchandises, l'évolution urbaine de la première couronne nécessite une attention à l'adaptation d'infrastructures logistiques nécessaires, en favorisant le



report du trafic routier vers la voie d'eau et le ferroviaire, conformément au Plan de Déplacement Urbain régional

Pour cela, la Communauté d'agglomération a réalisé :

- une étude visant à tester la faisabilité d'une plate-forme logistique ferroviaire
- un Schéma Directeur des Implantations Portuaires qui vise à créer les conditions d'un développement durable des installations portuaires

Dans le domaine de l'équipement haut débit, le Sipperec (dans le cadre de deux délégations de service public) a engagé l'équipement en réseaux câblés et en fibre optique de la petite couronne, et donc de notre territoire. A l'occasion de l'arrivée de nouveaux opérateurs de télécommunications, des offres compétitives devraient permettre à terme une diminution des coûts pour les clients finaux. Cette baisse des prix permettra l'émergence de nouveaux services à haut débit au bénéfice des communes, des entreprises et des particuliers.

## **2.3 Développer l'économie solidaire et sociale**

### **2.3.1 La compétence Economie Sociale et Solidaire**

L'Economie Sociale et Solidaire est avant tout une démarche portée et mise en œuvre par des citoyens. Plaine Commune souhaite soutenir et promouvoir ces initiatives, et s'appuie pour ce faire sur les domaines de l'insertion, du logement et de l'environnement (qui sont déjà des compétences communautaires), en étroite collaboration avec les villes.

Le positionnement de la Communauté d'agglomération s'articule autour de 5 axes de travail qui seront déclinés par la Mission Economie Sociale et Solidaire.

#### **2.3.1.1 Consolider les réseaux existants**

D'après les attentes des réseaux existants, Plaine Commune peut intervenir en déployant des espaces réservés, notamment dans le cadre des antennes Maison de l'Emploi au sein desquelles ils pourront être accueillis et se faire connaître (recevoir du public, avoir une adresse postale...). Cette démarche pourra se faire en parallèle avec la création d'un espace réservé à l'économie sociale et solidaire sur le site Internet de Plaine Commune.

Plaine Commune peut également y participer en favorisant dans la commande publique communautaire l'inscription de clauses facilitant les achats auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

#### **2.3.1.2 Animer une réflexion collective**

Afin que l'économie sociale et solidaire existe en tant que secteur économique à part entière, il apparaît important de développer une réflexion collective avec l'ensemble des acteurs concernés. Ainsi, plusieurs outils d'animation et de concertation peuvent être mobilisés et sont dorénavant déjà envisagés : création des Assises de l'Economie Sociale et Solidaire, échanges de « bonnes pratiques », constitution de groupes de travail autour de thèmes tels que les coopératives d'habitation, les services de proximité, les financements solidaires, organisation d'un forum de l'Economie Sociale et Solidaire chaque année, dans une ville différente.

#### **2.3.1.3 Développer des financements solidaires**

Les structures de l'économie sociale et solidaire sont confrontées pour certaines d'entre elles à des difficultés financières spécifiques de part leurs statuts et leurs finalités, à des problèmes de constitution de fonds propres et de financement de leurs activités.

A cet égard, Plaine Commune peut participer à stimuler l'épargne solidaire en facilitant l'implantation et le développement d'entreprises de financements solidaires, se rapprocher des banques qui souhaitent proposer des produits financiers à caractère solidaire, et réfléchir à la

création d'un fonds de garantie permettant aux structures de pré-financer leurs interventions, lorsqu'elles attendent des subventions ou des fonds publics.

#### 2.3.1.4 Faciliter l'accueil des structures existantes et à venir de l'Economie Sociale et Solidaire

Le territoire de Plaine Commune peut se positionner pour accueillir des structures existantes et, dans une logique de développement de ce secteur, participer à la création de nouvelles structures. Ce travail s'effectuera avec la MIEL et le service immobilier, pour proposer des locaux aux entreprises solidaires souhaitant s'implanter.

#### 2.3.1.5 Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire

En 2005, Plaine Commune a participé à l'organisation du 1er salon international pour un commerce équitable, qui a contribué à encourager le débat public sur la question de l'équité dans le commerce, sensibiliser les citoyens et faire connaître les acteurs de ce domaine.

Plus généralement, elle cherche à faire en sorte que l'Economie Sociale et Solidaire soit intégrée systématiquement dans les projets dédiés à l'activité économique : par exemple, poser la problématique dans l'élaboration des chartes Entreprises /Territoire.

### 2.3.2 Le projet EQUAL 2005/2008 : «Territoire et Patrimoines, pour une économie partagée»

Ce projet consiste à intégrer dans la dynamique de valorisation du patrimoine engagée par la Communauté d'agglomération, des populations dont les besoins en intégration sociale et économique sont très importants. Il s'agit concrètement de créer et de développer, avec ces bénéficiaires, des activités économiques destinées à promouvoir le patrimoine, notamment l'archéologie et les savoir-faire. Ces projets favorisent alors la reprise de l'emploi et peuvent conduire à la création d'activité.

## 2.4 Lier le développement économique au développement local

Plaine Commune souhaite agir pour que les richesses créées au quotidien au sein des entreprises du territoire puissent mieux prendre appui sur les compétences et les savoirs faire du territoire et de ses habitants. Ce parti pris est une composante du développement durable de Plaine Commune.

### 2.4.1 La charte entreprise territoire

Cet engagement peut également profiter aux entreprises qui ont fait le choix de se développer sur le territoire. C'est tout le sens de la charte entreprise-territoire déclinée avec chaque entreprise partenaire sous forme d'engagements individualisés et spécifiques, avec un objectif transversal qui consiste à maintenir ou développer au sein de chaque entreprise la proportion d'habitants dans ses effectifs.

Ces engagements peuvent recouvrir plusieurs formes : à travers le recrutement d'habitants ou l'installation localement d'une partie de leurs salariés pour leur logement, à travers l'implication dans l'appareil de formation et d'éducation local, ou encore en orientant une part de leurs commandes vers des prestataires locaux.

### **2.4.2 Le terrain de la formation**

Au-delà des engagements possibles avec les entreprises, il n'en reste pas moins que les compétences demandées par les employeurs vont sans cesse croissant, et ce quelque soit le type de métier exercé. Chaque jeune, chaque habitant en situation de recherche d'emploi, de reconversion ou d'évolution professionnelle a droit à acquérir les savoirs et les savoirs faire nécessaires pour construire une autonomie dans le contexte économique actuel.

A son niveau, la Communauté d'agglomération peut y contribuer :

- en développant auprès des jeunes et adultes sortis du système scolaire initial l'information et l'orientation sur les métiers et les formations,
- en favorisant une meilleure mise en relation de l'appareil de formation local avec le monde économique,
- en consolidant le réseau de l'enseignement supérieur
- en favorisant l'émergence de passerelle entre les établissements d'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur pour améliorer les parcours de réussite des habitants.

### **2.4.3 Le tourisme, axe de développement**

Le développement de l'action touristique est une retombée durable de la réalisation du stade de France. Le transfert de ce champ d'activité à Plaine Commune a permis d'engager le travail sur plusieurs axes nouveaux, tels que l'eau, le patrimoine vert, ou le patrimoine industriel.

Le développement de l'activité touristique contribue également à une augmentation de la capacité hôtelière et de restauration.

### **3 Une politique de formation : qualifier le territoire en mobilisant le potentiel de formation initiale, continue et universitaire**

---

Le système éducatif a une place stratégique à occuper pour renforcer la formation initiale d'une population plus jeune et multiculturelle que partout ailleurs en Ile-de-France, créer de la mixité sociale, redonner de la vitalité à l'ascenseur social. De plus en plus de jeunes sont exclus dès l'entrée au collège, alors que ce phénomène se manifestait plutôt à la sortie du cursus scolaire tout récemment encore.

La place de la formation et du droit à la formation, est primordiale dans la vie de la cité, tant au niveau de la formation initiale, où l'exclusion et la discrimination doivent être combattues qu'à celle de la formation continue, où la valorisation des acquis et le principe de la formation tout au long de la vie doit se constituer en règle pour que l'individu puisse s'épanouir et s'adapter à l'évolution des métiers et des activités.

Certes, la compétence de Plaine Commune est limitée sur le champ de la formation, mais nous pouvons contribuer à la définition des orientations stratégiques des acteurs institutionnels : l'Etat, la Région, le Conseil Général.

#### **3.1 Les enjeux de la formation sur le territoire**

Les publics sans diplôme ou de niveau CAP / BEP sont beaucoup plus exposés aux risques de chômage et de précarisation de l'emploi. Au-delà de ces données, chaque jeune, chaque habitant en situation de recherche d'emploi, de reconversion ou d'évolution professionnelle doit avoir le droit à acquérir les savoirs et les savoirs faire nécessaires pour construire une autonomie dans un contexte économique mouvant et incertain

Les enjeux actuels en matière de formation peuvent être résumés selon trois principaux axes :

Doter le territoire d'un outil de formation initiale et continue adaptée à ses enjeux :

- Une réelle prise en compte des fragilités de la population pour renforcer l'offre de formation initiale, aussi bien pour l'acquisition des savoirs de base, et des savoirs être. Devant les taux de réussite aux examens plus faibles que la moyenne nationale (taux de réussite au bac inférieurs de 8 à 10 points à la moyenne nationale, taux d'échec important en premier cycle à Paris 8 et Paris 13, ...), un soutien particulier pour les élèves les plus en difficulté à tous les niveaux de leurs études (de la primaire à l'enseignement supérieur) est indispensable
- Le territoire, comme l'ensemble du département, a besoin d'un rattrapage, en vue d'accroître de manière massive la qualification des publics en difficulté (notamment une action d'envergure sur la maîtrise de la langue française). L'ensemble des acteurs s'accordent sur la nécessité d'un accroissement significatif des moyens tant humains que financiers nécessaires à une amélioration du niveau de qualification de la population.
- La poursuite du développement de filières d'excellence sur le territoire (des formations initiales par l'apprentissage de premier niveau aux classes préparatoires, aux formations d'ingénieur, aux masters professionnels et masters de recherche, commerce...) tout en favorisant l'accès des jeunes du territoire à ces formations.

La nécessité d'une meilleure cohérence et structuration de l'offre de formation sur le territoire :

- Une meilleure articulation entre formation initiale et formation continue, afin d'apporter des réponses de qualité aux besoins de formation les plus urgents tout en posant l'exigence d'une culture commune de haut niveau, tout au long de la vie
- La mise en cohérence des interventions et des actions des différents acteurs intervenant dans le champ de la formation (éducation nationale, SPE, région, département, entreprises...)
- Un renforcement de l'information sur les métiers et une amélioration des capacités d'orientation professionnelle. Cela passe par un renforcement des équipes chargées de cette mission, notamment au sein de l'éducation nationale. En parallèle, il apparaît nécessaire de développer des outils ou dispositifs de découverte et de connaissance des métiers, par des liens plus resserrés entre le monde de l'école et l'entreprise.

La recherche d'une meilleure adaptation des offres de formation par rapport aux évolutions de long terme du monde du travail :

- Une meilleure adaptation de l'offre de formation aux changements technologiques : ceux-ci tendent à s'accélérer et induisent une élévation des niveaux de qualification nécessaires à l'occupation d'un poste. Un travail de fond doit être entamé pour déterminer finement les besoins de qualification propres à chacun des secteurs d'emploi, et déterminer comment y amener les habitants (scolarisés ou en formation continue).
- La prise en compte les nombreux départs en retraite, qui amèneront des besoins en matière de recrutement, et donc de formation, afin d'assurer le relais entre les départs et les futurs jeunes diplômés
- La valorisation des formations qui correspondent aux filières en développement sur notre territoire (comme la filière image).
- La sensibilisation des habitants et le développement des liens avec les établissements de formation sur les filières en tension, pour lesquelles il existe une pénurie structurelle de candidats par rapport aux besoins du secteur (BTP, transport, restauration).
- A l'inverse, pour d'autres secteurs (informatique, mais aussi secrétariat, comptabilité) qui attirent de nombreux candidats, on constate un problème de niveaux insuffisants de qualification ou de qualifications inadaptées. Le besoin dans ces domaines semble moins celui de la création de nouvelles formations que celui de d'une meilleure adaptation de l'offre existante.

Ces éléments ne doivent pas masquer les atouts du territoire en matière de formation. Le pôle universitaire et de recherche est un élément structurant du dynamisme local, tant au niveau de l'emploi que du développement des entreprises. Pour cela, l'action communautaire vise à réduire la dichotomie entre la présence de nombreuses structures de formation sur le territoire, souvent de qualité, et le niveau de formation de la population.

Plaine Commune travaille également à valoriser au niveau local, régional, voire national, le Pôle Scientifique et Technologique, qui souffre actuellement d'un déficit d'image important (ignorance locale des compétences scientifiques et technologiques reconnues au niveau international).

La Communauté d'agglomération suit avec grande attention l'ensemble des projets inscrits au Contrat de Plan Etat-Région qui ont pour certains quelques difficultés à se réaliser. Elle a financé pour un montant de 2 millions d'euros le terrain de la future Maison des Sciences de l'Homme. Enfin, la manifestation annuelle « Savantes banlieues » valorise les activités des

laboratoires de recherche présents sur le territoire et les fait connaître auprès des élèves (collèges, lycées...) et des enseignants.

## **3.2 Donner toutes leurs chances aux jeunes du territoire**

Afin d'augmenter les chances de réussite des jeunes du territoire, et faciliter notamment leur accès aux études supérieures, nous sommes partie prenante dans la démarche engagée par le Rectorat pour définir et mettre en œuvre **un plan stratégique local de l'enseignement supérieur**. Les partenaires réunis pour son élaboration se sont accordés pour les objectifs suivants :

- Rapprochement des acteurs locaux de formation secondaire et supérieure
- Réalisation d'un observatoire local des formations supérieures
- Coopérations pour créer des passerelles entre les étudiants du territoire et les filières porteuses d'une offre d'emplois qualifiés

L'action collective doit aussi porter au niveau de l'information, l'orientation, et de la promotion de certaines filières.

### **3.2.1 Favoriser une meilleure information / orientation**

#### **3.2.1.1 L'information et l'orientation**

Une meilleure information et orientation sur le territoire peut aider les jeunes à choisir des formations qui leur permettront d'accéder réellement à un emploi.

Les acteurs de la formation font ressortir la segmentation de l'information relative à l'offre de formation accessible sur le territoire. La création d'un « portail » en capacité de capitaliser l'information en temps réel et de les fournir au public serait d'une aide précieuse pour les jeunes en recherche d'une formation. Plaine commune Promotion a réalisé un premier portail de ce type avec son site Internet « Plaine Compétence », mais il est pour l'instant surtout destiné aux entreprises et aux salariés. L'EPA Plaine de France réalise également un atlas des formations proposées sur son territoire.

#### **3.2.1.2 Les relations école / entreprises**

Une politique de formation au service de l'emploi implique également de susciter des synergies entre les enseignants et les entreprises (rencontres, visites d'entreprises, stages, ...). Les acteurs locaux réunis au sein de la commission « Formation Emploi Recherche » de l'association Plaine Commune Promotion s'y emploient.

Ces actions tournent autour de deux initiatives principales :

- Le Rallye Inter Entreprises, organisé depuis 2001 en partenariat avec la ville de Saint-Denis et l'éducation nationale, consiste à organiser des mini-rencontres entre de petits groupes de collégiens et des professionnels de l'entreprise, sur le thème des métiers. Une centaine de rencontres sont ainsi organisées chaque année pour des collégiens de Saint-Denis. En 2005, le rallye a été proposé à toutes les villes de Plaine Commune, et pourra ainsi être étendu à l'ensemble du territoire.

- Le Prix des filières professionnelles consiste à récompenser des groupes d'élèves des filières techniques et professionnelles pour une présentation de leur filière à travers la réalisation d'un projet, devant un jury composé d'élus, de représentants d'entreprises, de collectivités et du corps enseignant). L'objectif principal de ce prix est de mettre en valeur le savoir-faire des jeunes techniciens. Actuellement peu connu sur le territoire (seuls quelques lycées

participent), un nouveau cahier des charges sera proposé aux lycées afin de lui donner plus d'ampleur. Il prévoit la valorisation du travail pédagogique de l'année, insiste sur l'ancrage des établissements sur le territoire, et la valorisation des élèves à travers la une cérémonie de remise du prix officielle et publique.

### **3.2.2 Développer la formation en alternance sur le territoire**

Les Centres de Formation d'Apprentis et les Sections d'Apprentissage permettent aux jeunes de cumuler une expérience professionnelle validée par un contrat de travail avec un parcours diplômant.

Le développement de ces filières sur le territoire doit être renforcé à partir de deux principes :

- favoriser l'implantation ou le développement de filières d'apprentissage qui correspondent à des métiers en tension sur le marché de l'emploi (BTP, services à la personne...)
- contribuer à la structuration localement de filières d'apprentissage du pré-apprentissage à la Licence Professionnelle qui donnent l'opportunité :
  - à des jeunes a priori plutôt rebutés par un cycle long d'études de construire de véritables parcours de promotion professionnelle,
  - à des entreprises de garantir à travers l'apprentissage les niveaux de qualification qu'elles recherchent tout en leur permettant de s'investir dans des jeunes au départ sans qualification (importance des CAP, BEP et classes de pré-apprentissage)

L'outil du pré-apprentissage, qui existe depuis plusieurs années et permet à des jeunes en fin de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire de « tester » des métiers et de découvrir un environnement professionnel mérite tout particulièrement d'être développé. Il peut contribuer à diminuer le nombre de jeunes sans solution sur le territoire notamment à l'issue du collège.

Cette orientation repose sur une implication forte à la fois des entreprises et des branches professionnelles et des institutions régionales.

Au delà de l'apprentissage, c'est bien sur le champ de l'alternance dans sa globalité qu'il convient de renforcer nos actions avec les institutions et les organismes compétents.

## **3.3 Aider au développement des méthodes de formation alternatives**

Pour faire face aux situations d'échec et proposer des parcours d'insertion, des dispositifs ont été créés à destination d'un public jeunes en complément des solutions existantes. Ils instaurent des logiques nouvelles pour tenter de réduire la contradiction qui voit d'un côté des jeunes sortis sans qualification du système scolaire, et de l'autre côté des métiers dits en tension, qui n'arrivent pas à recruter. Ils prennent également en compte l'importance décisive des compétences relevant du « savoir être » (capacité à travailler en équipe, respect des horaires...) dans la recherche d'emploi.

### **3.3.1 L'E2C**

Plaine Commune soutient et finance 2 sites « E2C » sur son territoire à Saint-Denis et à la Courneuve. L'E2C permet à des jeunes et jeunes adultes menacés d'exclusion de reprendre pied en formulant puis en réussissant un projet personnel professionnel. Ces structures s'adressent à des jeunes sortis sans qualification du système scolaire, en les aidant à construire

un projet professionnel autour d'une formation en apprentissage, mêlant savoirs de base et apprentissage d'un métier.

### **3.3.2 L'espace dynamique d'insertion**

L'Espace Dynamique d'Insertion, porté par l'association Nord-Ouest avec l'appui financier de la communauté d'agglomération, est un dispositif accueillant les jeunes de 16 à 25 ans en grande difficulté d'insertion. Il est organisé de manière à favoriser la prise en compte globale des problèmes rencontrés par ces jeunes et lever les difficultés qui constituent un frein à leur insertion. Il les aide ensuite à accéder aux dispositifs de formation professionnelle classique ou à l'emploi direct. Les jeunes accueillis dans cet espace bénéficient d'un suivi individualisé renforcé.

### **3.3.3 Des formations pour accéder rapidement à l'emploi**

Afin de renforcer l'adéquation entre la formation de la population et les possibilités d'embauche, Plaine Commune avec ses partenaires du service public pour l'emploi et associatifs mobilise les fonds du Conseil Régional Ile de France, en faveur des passerelles entreprises. Elles proposent des formations courtes adaptées à leurs besoins, et débouchent normalement sur une embauche. La passerelle est constituée à partir d'un besoin de l'entreprise non satisfait en terme d'embauche, elle implique donc en amont d'être vigilant sur les besoins de recrutement des entreprises.

### **3.3.4 L'entreprise d'entraînement pédagogique**

Les publics restés éloignés de l'emploi du fait d'une période de chômage prolongée ont parfois des difficultés à réintégrer le monde du travail. Pour faire face à cette difficulté, l'action communautaire menée avec le GRETA a contribué à la création d'une entreprise d'entraînement pédagogique, à Epinay-sur-Seine.

Il s'agit d'une entreprise « virtuelle » au sein de laquelle, tout en étant un véritable espace de formation, sont recrées les conditions de travail classiques. Elle fonctionne comme une entité réelle au sein d'un marché économique concurrentiel mais ne produit pas. Un réseau mondial des 3500 centres de formation développe ce concept dont 130 en France. La présence d'une entreprise marraine est le garant d'une adéquation constante avec les réalités du monde économique.

## **3.4 Développer la formation continue et les expérimentations de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

Pour les publics qui ont un faible niveau de formation mais une expérience professionnelle conséquente, la formation continue et la VAE permettent de renforcer les chances d'accès à l'emploi.

Les besoins les plus importants en terme de formation continue concernent les demandeurs d'emploi ou les salariés qui ont effectués une formation initiale courte (maximum bac professionnel), qui sont plus exposés au chômage ou aux emplois précaires, et qui pourraient avantageusement bénéficier de formations dans des filières professionnalisantes (BTS, DUT, licences professionnelles...). Les enjeux sont, pour les populations niveau CAP/BEP, de passer à un niveau bac (ou bac pro), et pour les populations niveau bac de passer à un niveau BTS ou DUT.



De nombreuses structures sur le territoire offrent des possibilités de formation continue (Paris 13, Paris 8, AFPA, GRETA, CNAM...), il faut cependant diffuser plus largement l'information sur les possibilités offertes par celles-ci et sur les possibilités de financements tout en favorisant leur mise en réseau.

Un projet de Maison de la Formation et des Compétences (qui serait située à Villetaneuse) est en cours de réflexion avec les partenaires de la formation continue sur le territoire.

Plaine Commune souhaite également développer la VAE, afin que toute personne engagée dans la vie active, depuis au moins trois ans, puisse obtenir un diplôme, un titre ou une qualification professionnelle en faisant reconnaître son expérience professionnelle et les compétences développées dans son activité. Une première expérimentation de VAE a été menée dans le domaine des emplois d'aide à la personne, secteur où la professionnalisation et la reconnaissance des métiers sont devenus un enjeu majeur. Un travail est actuellement engagé dans le cadre du programme européen Equal Revalteco.

Afin de mieux faire connaître ce dispositif, et permettre à toutes les personnes qui peuvent y prétendre d'y avoir accès, les antennes de la maison de l'emploi relayeront l'information sur les possibilités offertes par la VAE.

### **3.5 Mener une action d'envergure pour permettre à tous l'apprentissage de la langue française**

Plaine Commune s'est engagée dans l'élaboration d'un plan stratégique sur l'apprentissage de la langue française afin d'optimiser et de développer les réponses en matière d'apprentissage linguistique. A terme, il favorisera le droit d'accès aux savoirs et offrira, à chaque habitant de Plaine Commune, la possibilité d'être accueilli et orienté vers une action ou un dispositif approprié.

Ainsi, l'élaboration de ce plan stratégique doit permettre de formaliser un cadre de référence pour :

- Renforcer la cohérence et l'articulation des initiatives locales dans le domaine des actions linguistiques et permettre ainsi une meilleure lisibilité des actions.
- Favoriser l'articulation entre les actions à caractère purement linguistique et d'autres types d'action (socialisation à composante linguistique, culturelle, professionnalisante)
- Favoriser la réalisation de projets prioritaires au-delà des approches catégorielles
- Mobiliser les acteurs locaux sur ces projets et susciter de nouvelles initiatives
- Favoriser la concertation entre les différents partenaires financeurs et l'adaptation de leurs interventions aux besoins et réalités du territoire.

La mise en œuvre de ce plan stratégique s'appuie sur 11 fiches actions qui ont été priorisées selon 4 axes de travail par rapport à la demande (le public), à l'offre (financeurs, prescripteurs, organismes de formation), aux formations (lisibilité, accès, suivi...) et à l'utilisation des formations (adaptation aux besoins).

## **4 Une politique de proximité au service de l'emploi et de l'insertion**

---

Une attention toute particulière doit être portée à l'accueil des différents publics concernés par les problématiques d'emploi et d'insertion.

L'objectif de la Communauté d'agglomération est de :

- Renforcer la cohérence dans l'accueil des publics, améliorer la visibilité de son action dans ce domaine pour les habitants du territoire. Elle souhaite pour cela évoluer vers des espaces insertion/emploi territorialisés, au sein desquels la population puisse trouver une réponse de proximité plus complète.
- Démultiplier l'impact de l'action publique dans ce domaine, notamment en terme de nombre de personnes accueillies, suivies et mises en situation d'activité.

En outre, les initiatives pour l'emploi sur le territoire n'ont de sens que dans la mesure où elles sont disponibles à proximité de nos villes, de nos quartiers, dans des lieux clairement identifiés. D'où la nécessité d'un service communautaire de proximité, dont les réponses dépassent les catégories administratives, pour tenter d'apporter des solutions globales aux questions d'emploi, d'insertion, de formation et de création d'activités.

### **4.1 La mise en place d'un réseau d'antennes « Maison de l'Emploi » sur le territoire**

A l'occasion du transfert de compétences en juin 2004, les élus communautaires ont réaffirmé leur volonté de voir engagée la mise en place, sur toutes les communes, d'un dispositif qui assure les fonctions d'accueil tout public, de la première analyse des besoins, de l'orientation conséquente, et de la mise à disposition de ressources (fonds documentaire, accès Internet...).

En s'appuyant sur ces orientations politiques, les services communautaires ont entrepris avec le Service Public pour l'Emploi, la Région et le Conseil Général, de répondre à l'appel à projet proposé par le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale. Le dossier a été labellisé en novembre 2005, et un GIP regroupant les principaux partenaires devrait être créé.

La Maison de l'Emploi vise à renforcer la synergie des politiques d'emploi sur le bassin

- en développant le partenariat entre les acteurs publics d'une part et les entreprises et leurs représentants d'autre part ;
- en facilitant l'articulation entre les différentes actions déjà existantes;
- en proposant des solutions spécifiques à des problématiques pas ou mal abordées à l'heure actuelle.

Il est d'ores et déjà possible d'identifier sur le territoire de Plaine Commune des structures rassemblant dans un même lieu plusieurs entités : mission locale, projet de ville RMI, PLIE, ANPE. Le projet « maison de l'emploi du territoire de Plaine Commune » vise à développer une antenne sur chacune des 8 villes de Plaine Commune en renforçant l'existant par des prestations proposées par ses partenaires sur les problématiques de l'emploi, de l'insertion et de la création d'activité (ANPE, Région, AFPA...).

Les antennes « Maison de l'Emploi » seront organisées autour des prestations suivantes :

- un espace accueil/orientation ouvert à la population y compris aux salariés.
- à minima une permanence ou une antenne de l'équipe RMI, mission locale, accompagnement renforcé PLIE, prestations ANPE
- des permanences des partenaires associés au projet.
- trois espaces spécifiques fonctionnant en libre accès et en prestations programmées : un pôle « reflets du territoire », un pôle « entreprendre », un pôle « projet professionnel ».

L'accueil dans la proximité, en fonction d'une problématique, sans barrière administrative, le développement de services et de prestations mis en œuvre par l'ensemble des acteurs locaux de l'emploi, le lien fort avec le tissu économique constituent les véritables plus-value de la maison de l'emploi.

## **4.2 L'aide à la création d'activité**

Plaine Commune s'engage à aider les habitants qui veulent créer une activité, en mettant en place un service d'amorçage qui reçoit les porteurs de projet. Les publics concernés sont, en majorité, des personnes au chômage, et pour une petite partie des habitants en recherche d'une autre alternative à l'emploi salarié.

Les actions projetées dans ce domaine sont les suivantes :

- Sensibiliser et renforcer le partenariat avec les prescripteurs (acteurs sociaux, structures d'aide à l'emploi, à terme coordonnateurs des antennes Maison de l'emploi)
- Assurer une information régulière sur les activités du service d'amorçage (lieux et horaire des permanences, des actions collectives)
- Détecter les projets dans les villes en assurant un service de proximité
- Contribuer à une plus grande lisibilité du dispositif d'accompagnement et de financement de la création d'activité
- Orienter si besoin est les porteurs d'idée vers des structures d'accompagnement de projet comme la MIEL
- Suivre les porteurs d'idée jusqu'à leur bonne orientation (deux rendez-vous maximum)

## **4.3 Le soutien au développement de centres ressources sur le territoire**

Des centres ressources thématiques se sont créés à partir du constat de l'existence d'opportunités d'emplois importantes dans différents domaines (comme l'environnement et la maintenance), alors que de nombreux jeunes et adultes sont sans emploi et ne connaissent pas les possibilités offertes dans ces filières. Ces structures permettent d'assurer le lien entre les publics concernés et les besoins de recrutement des entreprises.

C'est le cas pour le Centre d'initiatives et d'innovations environnementale et l'association Centre de ressources des métiers de la maintenance (CR2M).

**Le centre d'initiative et d'innovations environnementales** est un lieu ressource ouvert à toutes les personnes qui souhaitent se renseigner sur les questions d'environnement et plus particulièrement sur les métiers et les formations de cette filière. Il a été créé à l'initiative de l'association Objectif Emploi dans le cadre des actions qu'elle mène depuis plusieurs années sur la filière Environnement avec les acteurs locaux. Ses bâtiments sont situés à Saint-Denis dans une ancienne ferme maraîchère réhabilitée avec des matériaux d'éco-construction.

Ses missions sont les suivantes :

- être une vitrine de la démarche environnementale, des projets et des actions mis en œuvre sur le territoire par les habitants, les associations, les collectivités locales et les entreprises
- poursuivre un travail d'ingénierie sur le monde économique, l'emploi et la formation, tout en communiquant auprès des demandeurs d'emploi, sur cette filière
- accompagner les projets des habitants, des associations et des entreprises liés à l'environnement
- réaliser des animations et/ou des débats autour de la nature et de l'environnement auprès d'un large public

Constitué en association depuis fin 2001, le **Centre de ressources des métiers de la maintenance (CR2M)** a été initié par la ville de La Courneuve. Des collectivités et organismes publics, des entreprises et organismes professionnels et des structures de formation se sont associés pour créer cet organisme.

Ce projet est né du double constat qu'il existait des opportunités d'emploi dans le domaine de la maintenance, et que de nombreux demandeurs d'emploi qui pourraient se positionner sur ces métiers dans le département. Le CR2M a la volonté de former et qualifier un public au plus près des besoins des entreprises de maintenance, dans une logique économique (favoriser le recrutement des entreprises).

Ses actions sont les suivantes :

- mise en place de cycles de formation capables de qualifier à hauteur des offres d'emploi de la maintenance
- information sur les métiers de la maintenance, rencontre du public avec les entreprises de ce domaine
- action en direction des entreprises (échanges d'expérience, ...)

## **4.4 Les actions sur les problématiques sociales pour un retour à l'emploi**

Construire des parcours d'insertion implique nécessairement une action concomitante sur la situation sociale. Il s'agit alors mobiliser l'ensemble des partenaires et dispositifs participant à la réduction des inégalités sociales face au marché du travail.

### **4.4.1 Soutenir et expérimenter des modes de garde alternatifs**

La question de la garde d'enfants détermine, dans un premier temps, la disponibilité du demandeur d'emploi dans ses démarches de recherche d'emploi. Le mode de garde adopté influe, quant à lui, sur la flexibilité des critères de recherche du demandeur d'emploi : temps de trajet, aménagement du temps de travail, éloignement du lieu de travail.

L'accessibilité à un mode de garde adapté ne peut donc être considéré a posteriori d'une proposition d'embauche, mais corrélativement à l'élaboration du projet professionnel. C'est dans ce sens que Plaine Commune souhaite pouvoir intervenir en soutenant et expérimentant d'autres modes de garde.

#### **4.4.2 Soutenir et expérimenter des projets réduisant les freins à la mobilité**

Un des freins à l'accès à l'emploi identifiés lors du diagnostic partagé est celui de la faible mobilité des demandeurs d'emploi du territoire.

En effet, certains candidats ne postulent pas à un certain emploi ou ne sont pas recrutés soit parce qu'ils ne disposent pas d'un véhicule leur permettant de se rendre sur leur lieu de travail soit parce qu'ils n'ont pas le permis de conduire.

Outre une action de fond pour doter le territoire d'une infrastructure de transport en cohérence avec le projet de développement du territoire, Plaine Commune souhaite mettre en place et soutenir des actions permettant conjoncturellement de réduire ces freins à la mobilité. Une expérimentation a été lancée avec l'association Papa Charlie afin de proposer à des candidats la possibilité de louer une voiture pour se rendre sur leur lieu de travail dans les cas où il s'agit d'horaires décalés et de lieu non desservi par les transports en commun.

### **4.5 Se saisir avec détermination d'actions de tout ordre pour lutter contre les discriminations**

Le territoire de Plaine Commune dans sa diversité révèle aussi les malaises de la société et nous renvoie aux responsabilités respectives des acteurs et élus tant au niveau national que de notre territoire.

Plaine Commune lutte au quotidien par les actions qu'elle met en place (charte Entreprise-Territoire, actions de formations, Rencontres pour l'Emploi...), comme à travers ses grands projets contre les injustices sociales et les processus d'exclusion. Elle souhaite que les habitants de son territoire bénéficient du développement économique, aient accès aux meilleures formations et vivent dans des conditions décentes de logement.

Elle engagera au sein de la Maison de l'Emploi des actions spécifiques pour lutter contre les discriminations de tout ordre : faire tomber les barrières des discriminations à l'embauche, promouvoir l'égalité des chances dans les carrières professionnelles, mettre en place les conditions sociales et entrepreneuriales pour favoriser l'emploi féminin, développer l'emploi des travailleurs handicapés.

## **5 Une politique de l'emploi**

---

Plaine Commune entend mobiliser l'ensemble des ressources et des acteurs du territoire pour une politique de l'emploi. Cette politique s'organise autour d'une relation étroite avec les entreprises et leurs représentants (Plaine Commune Promotion) dans une optique gagnants/gagnants, autour de la prise en compte du rôle et des responsabilités des acteurs publics dans la commande publique (clauses d'insertion), et du soutien aux acteurs qui travaillent sur d'autres alternatives économiques (Insertion par l'Activité Economique).

La mise en place d'une politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territoriale doit être recherchée.

### **5.1 S'appuyer sur les grands projets de développement du territoire pour mettre en œuvre des clauses d'insertion dans la commande publique**

Avec une enveloppe financière totale estimée à 1,5 milliards d'euros sur 7 ans., une intervention prévue sur 24 quartiers, le chantier du renouvellement urbain ne peut se limiter à la rénovation de l'espace public et de l'aménagement... La rénovation urbaine doit être aussi un grand chantier pour la promotion professionnelle et sociale de ses habitants, en mobilisant les maîtres d'ouvrage, en inscrivant dans tout appel d'offres une clause d'insertion, en favorisant toujours dans le cadre des appels d'offres le financement des actions de type « chantier-école », en mettant en œuvre des procédures permettant aux entreprises d'insertion d'accéder aux marchés publics et privés, en expérimentant de nouvelles formes et conditions d'alternance dans les secteurs du BTP, des espaces verts et de la maintenance.

Plaine Commune se fixe pour objectif la création d'une cinquantaine de parcours d'insertion professionnelle supplémentaires par an (on estime approximativement qu'un million d'euros de travaux par an générerait un « équivalent temps plein » d'emploi en insertion par an).

Cette démarche d'insertion participe à la volonté de construire un partenariat gagnant-gagnant avec les entreprises intervenant sur le territoire. Cette démarche anticipe, à très court terme, le défi auquel sont d'ores et déjà confrontées certaines professions et branches professionnelles du fait de nombreux départs en retraite.

La Communauté d'agglomération s'appuiera notamment pour ce faire sur trois outils :

- les projets de renouvellement urbain dans le cadre du Contrat Territorial de Renouvellement Urbain, en application de la charte nationale d'insertion de l'ANRU
- les autres grands projets d'aménagement
- le ciblage d'un certain nombre de marchés passés par Plaine Commune (nettoyage, entretien...)

## **5.2 Optimiser les opportunités d'emploi des habitants dans les entreprises locales**

Le territoire possède des compétences et nous souhaitons le faire savoir. Comment permettre aux chefs d'entreprises du territoire de faire plus judicieusement appel aux ressources et aux compétences du territoire et à la population qui y vit ?

Pour les entreprises implantées de longue date, cela passe par un maintien des acquis (elles emploient souvent une forte part de résidents salariés) et le repérage de quelques axes nouveaux de progression.

Pour les entreprises récemment implantées et arrivées avec leur personnel existant, une des principales responsabilités de Plaine Commune est de faire en sorte qu'à l'occasion des remplacements progressifs, un certain nombre de personnes résidant sur Plaine Commune puissent être recrutées.

La mise en œuvre de ces engagements passe par un partenariat avec les entreprises du territoire, qui est donc une clé de la réalisation d'une politique de l'emploi. La Communauté d'agglomération et l'association d'acteurs économiques « Plaine Commune Promotion » ont ainsi décidé d'engager ensemble une démarche active pour rapprocher les entreprises des candidats à l'emploi habitant Plaine Commune, dans le cadre d'une charte Entreprise-Territoire. L'initiative des Rencontres pour l'emploi rentre également dans cette logique.

### **5.2.1 La charte Entreprise/Territoire, pierre angulaire de notre relation à l'entreprise**

La charte Entreprise/Territoire, lancée en partenariat avec les représentants des entreprises locales regroupées au sein de Plaine Commune Promotion, est conçue comme la pierre angulaire de notre relation partenariale à l'entreprise.

Dans ce cadre, les entreprises implantées ou travaillant sur le territoire sont invitées à s'engager sur la base du volontariat dans cette démarche, en formalisant des engagements précis, notamment en matière d'emploi et d'insertion de résidents, mais aussi de liens école-université-entreprise ou encore d'emploi des personnes handicapées.

D'un côté, les entreprises qui accepteront de signer cette Charte s'engageront sur une ou des actions concrètes au bénéfice des habitants du territoire (embauche directe, contrat en alternance, formation, versement du 1% logement, accueil de travailleurs handicapés, participation aux rencontres locales pour l'emploi...). La charte Entreprise/Territoire doit permettre de relayer les initiatives existantes (Rencontres pour l'Emploi, parrainage de jeunes, accueil de stagiaires demandeurs d'emploi) et lorsque cela est nécessaire de poser le constat d'un intérêt des entreprises pour des initiatives nouvelles : action de formation de préparation à l'embauche, parcours pré qualifiants sur des métiers spécifiques avec engagement d'embauche des entreprises ...

Les objectifs acceptés devront être atteints dans les trois années suivant la signature de la Charte. En matière d'emploi, la Charte vise à permettre de faire évoluer dans un sens positif la part de salariés résidant sur Plaine Commune employés dans chacune des entreprises signataires.

Plaine Commune, en contrepartie, s'engagera à faciliter au maximum l'insertion de l'entreprise dans son environnement : aménagement de l'espace public, accueil des salariés, transports, sécurité, services de proximité, etc. Plaine Commune Promotion, pour sa part, développe les échanges d'expériences entre les signataires et les entreprises candidates. Un

des enjeux de charte est en effet également de faire le lien entre les PME et les grandes entreprises.

Pour faciliter la prise en compte de ses besoins, chacun des signataires disposera d'un référent unique au sein des services de l'agglomération. La Charte Entreprise/Territoire conforte également la cohérence du volet relation à l'entreprise des équipes territorialisées des antennes Maison de l'Emploi dédiées à ces questions (sous la dénomination « pôle emploi » ou autre), en permettant d'identifier pour chacune des entreprises signataires un relais unique pour la mise en œuvre du volet emploi.

Une première vague de signatures a été réalisée en 2005, recueillant l'engagement d'une vingtaine d'entreprises, 42 ont été signées à fin septembre 2005. L'objectif de la signature de 60 chartes a été atteint en décembre dernier.

La charte Entreprise/Territoire fera également l'objet de déclinaisons adaptées avec les investisseurs et promoteurs parties prenantes d'un certain nombre de grosses opérations de construction privées sur Plaine Commune. Une attention toute particulière est portée aux principaux employeurs publics et parapublics (SNCF, RATP, EDF...).

### **5.2.2 Les Rencontres pour l'Emploi**

Les Rencontres pour l'Emploi visent à favoriser sur une journée la rencontre entre des entreprises du territoire souhaitant recruter, et toutes personnes en recherche d'emploi du territoire (demandeur d'emploi, salarié, étudiant...). Ces Rencontres sont itinérantes : les deux premières éditions (2003 et 2004) ont eu lieu à Aubervilliers, la 3<sup>ème</sup> à Pierrefitte-sur-Seine (en 2005), la 4<sup>ème</sup> à Epinay-sur-Seine (en 2005 également). Depuis 2005, compte tenu du succès de ces manifestations, les Rencontres pour l'emploi ont lieu deux fois par an. Elles rassemblent 40 à 50 entreprises, pour une fréquentation de 1500 à 2000 personnes.

Les Rencontres pour l'Emploi répondent à un objectif double :

- Un service à la population : en permettant à la population salariée ou à la recherche d'un emploi, de rencontrer localement un panel d'entreprises, dont la caractéristique commune est d'être en situation de recrutement
- Un service aux entreprises : leur offrir (leur participation est gratuite) la possibilité de recruter localement, en rencontrant dans la proximité, sur un même lieu, différents candidats. Sont concernées par cette opération, les entreprises qui recrutent (par exemple les entreprises du tertiaire nouvellement implantées sur Plaine Commune), qui recherchent des compétences (hôtellerie/restauration), et qui connaissent parfois des difficultés de recrutement récurrentes (BTP, Grande distribution...).

Depuis 2005, pour répondre à une demande du public présent, les Rencontres proposent un espace dédié à la formation. Il s'articule autour des organismes de formation positionnés sur les filières en tension (bâtiment, service à la personne...) et des partenaires qui interviennent sur des publics plus ciblés (comme l'AFIJ, association pour des jeunes diplômés niveau bac/bac+2, des services d'accueil des travailleurs handicapés...). Plaine Commune présente également les filières et métiers de la fonction publique territoriale.

Ce forum a l'avantage de favoriser un meilleur enracinement des entreprises sur le territoire, et de renforcer les actions locales relatives à l'emploi grâce au partenariat entre Plaine Commune, Plaine Commune Promotion et l'ANPE. Par la rencontre directe public en recherche d'emploi/entreprises, il participe également à une révision des représentations (des actifs comme des entreprises).



## **5.3 Concevoir et mettre en œuvre une politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territorialisée (GPEC)**

### **5.3.1 Une politique de GPEC territoriale**

Le contexte actuel du marché du travail associe un taux élevé de chômage et des tensions sur certains secteurs, déjà visibles ou à venir, du fait du départ en retraite de la génération du « baby boom », de difficultés de recrutement, du manque d'attractivité de certains métiers...

Dans ce contexte, connaître et anticiper l'évolution du tissu économique, de l'emploi et des compétences requises sur le territoire (en travaillant sur les transformations économiques, démographiques, technologiques et sociétales) permet d'ajuster l'action locale afin d'orienter les politiques de formation et d'emploi. Une fois la demande d'emploi présente et à venir mieux évaluée, les acteurs de l'insertion peuvent avoir une action plus efficace pour rapprocher l'offre et la demande, par des formations adaptées, des actions d'information, ou la rencontre directe entre les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Cette politique pourra impliquer des actions dans plusieurs domaines :

- anticipation des besoins en terme de formation de la main d'œuvre locale, en fonction des projets structurants (notamment dans le cadre de l'ANRU) et des filières et secteurs porteurs (service à la personne, filière du BTP...).
- évaluation des besoins dans le cadre du renouvellement des effectifs dans la fonction publique et les établissements publics et de la professionnalisation des métiers de service à la personne.
- anticipation des besoins de recrutement des entreprises qui s'installent sur le territoire, pour qu'elles trouvent sur place une main d'œuvre formée.
- travail particulier sur les TPE/PME, moins « visibles » dans le tissu économique, mais présentant sans doute un potentiel de création d'emploi supérieur.

Cette démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territoriale, expérimentée dans le cadre d'un programme européen EQUAL, sera mise en place par la Maison de l'Emploi, en s'appuyant notamment sur un « outil d'aide à la décision », associant le service études et prospectives économiques de Plaine Commune, le GARP (Groupement des Assedics de la Région Parisienne), le service études de l'ANPE et le service statistique de la DDTEFP. L'objectif est la mise en commun des données et des études réalisées sur le territoire, en vue d'actions ciblées.

### **5.3.2 Une logique de filières**

Cette démarche implique également une réflexion dans une logique de filière, afin d'identifier et de faire connaître celles qui sont potentiellement porteuses d'emploi.

Le programme PIC EQUAL PLEIADE a déjà engagé un travail dans ce domaine. Initié en 2002, il est financé par le Fonds Social Européen pour une durée de 3 ans. Il s'articule autour de 2 grands objectifs : mise en place de formations innovantes sur 3 filières (environnement, transport/logistique, vente/grande distribution) et mise en réseau des acteurs de l'emploi, de la formation et des entreprises à travers la création d'un site Internet dédié.

En préalable au démarrage d'actions d'insertion, trois études ont été réalisées sur les filières concernées, afin d'identifier la nature et l'étendue des besoins.

A partir de ce constat, deux chantiers école sur le thème de l'environnement ont été montés, un sur la découverte des métiers de l'environnement en 2003, et un sur la réhabilitation des jardins familiaux à Stains. Deux passerelles entreprise (une sur la filière vente, une sur la filière magasinier/cariste) et deux actions de formation avec le GRETA (magasinier/cariste) ont également été mises en place. Enfin, un chantier école de découverte des métiers des trois filières a été financé. Ces actions ont touché au total 90 stagiaires.

Une mission de suivi des anciens stagiaires a complété ce dispositif, afin de proposer un accompagnement pour ceux qui n'auraient pas trouvé d'emploi ou de formation à l'issue de ces actions.

Depuis la fin du programme, la Communauté d'agglomération cherche à pérenniser les actions de formation et continuer à monter des passerelles entreprises dans ces secteurs.

A l'avenir dans le cadre d'un partenariat, une attention toute particulière sera portée aux filières porteuses d'emploi, comme le BTP, l'environnement, les transports et leur maintenance (SNCF, RATP), l'énergie (GDF, EDF), ou encore le secteur social (Conseil Général et collectivités territoriales). La programmation du PLIE, le montage d'action de formation, le soutien à des chantiers école, privilégient ces filières.

Enfin, dans la filière environnement, l'aide au développement de l'éco-construction, c'est-à-dire autour des matériaux naturels, de fabrication économe en énergie, pourrait être envisagée (par des actions de formation notamment).

## **5.4 Affirmer notre implication dans le développement de l'Insertion par l'Activité Economique**

L'accès à un emploi dans le secteur économique dit classique, pour les sortants d'un parcours d'insertion, est souvent difficile. Afin de pallier à ces difficultés, il est proposé de s'appuyer sur l'émergence et le développement d'autres modèles économiques, en soutenant les structures d'Insertion par l'Activité Economique.

L'existence d'une tête de réseau, REALISE, regroupant 13 acteurs dans ce domaine, permet de s'appuyer sur des partenaires clairement identifiés. Malgré cela, l'offre apparaît à la fois insuffisamment développée et fragile.

### **5.4.1 Développer des activités de type « chantier école », «chantier d'insertion»**

Les activités de type « chantier école » et « chantier d'insertion » sont des outils privilégiés pour favoriser la réinsertion des publics éloignés du marché de l'emploi.

Le chantier d'insertion a pour vocation l'insertion sociale et professionnelle d'un public rencontrant des difficultés d'ordre sociales, professionnelles, matérielles ou de santé. Il est souvent considéré comme un sas vers l'emploi ou une formation.

Le chantier école, qui se définit comme une démarche pédagogique où s'articulent une dimension de formation et une dimension de production, constitue davantage un moyen de découvrir ou de retrouver les règles de la vie en entreprise, et d'acquérir une pré-qualification en liant savoir théorique et expérience pratique.

En étroite collaboration avec les membres du réseau REALISE, nous souhaitons mobiliser la commande publique notamment sur la base des articles 14 et 30 du code des marchés publics, qui offrent des perspectives légales de développement. Notre intervention dans ce domaine porte aussi sur des appuis techniques au démarrage des chantiers.

Les chantiers réalisés en 2005 concernaient les secteurs de l'environnement, de l'éco-construction, du bâtiment, de la restauration, de la confection/repassage et de la maintenance informatique. Ils ont bénéficié à 150 personnes.

#### **5.4.2 Etudier la faisabilité d'une régie de territoire**

Avec le Réseau REALISE, dans le domaine de l'insertion comme dans tant d'autres, l'habitat, le transport, l'éducation... nous souhaitons expérimenter et construire des solutions à l'échelle des problématiques posées. L'étude de faisabilité d'une régie de territoire est ainsi engagé, alimentée par la commande publique et privée en lien notamment avec la Charte Nationale de l'Insertion dans le cadre de l'ANRU (sur le volet entretien du patrimoine par exemple).

Grâce à sa capacité économique, juridique et partenariale, celle-ci peut apporter des réponses emploi et formation en repérant et en créant de nouveaux services de proximité.